

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues étrangères appliquées

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la délibération n°CFVU 20241017\_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;

Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;

Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Pair et Impair  
de la troisième année de la session unique  
est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

Mme ROBERT Jessica Professeur Certifié

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

M. FOUCHER Bruno Professeur Agrégé

**Titulaires :**

Mme LE BIHAN Christele	Maître de Conférences
Mme DE DARAN Valerie	Maître de Conférences
Mme ABRAM Bianca	Maître de Conférences
Mme TEIXEIRA Sandra	Maître de Conférences
M. BILLARD Henri	Maître de Conférences
Mme SUBBOTINA Galina	Maître de Conférences
M. CORMEAU Nicolas	Professeur Certifié

**Suppléants(es) :**

M. CAUVET Philippe	Maître de Conférences
Mme FAURE Sylvaine	Maître de Conférences
M. PAUVERT Rodolphe	Maître de Conférences
Mme AMANCIO Angélica	Maître de Conférences
M. GONZALEZ David	Professeur Agrégé
Mme OSINOVSKAYA Olga	Lectrice
M. AMOUZOU Emile	Maître de Conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 13 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la vice-présidente Formation  
Noëlle DUPOY

La Présidente de l'Université  
Virginie LAVAL